Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 02/03/2017

Association AéroIPSA
63 Bis, Boulevard de Brandebourg
94200 Ivry-sur-Seine

Le 02/03/2017, à Ivry-Sur-Seine, les membres de l'association AéroIPSA se sont réunis au siège social en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du secrétaire.

Le président ouvre l'assemblée et présente l'objectif de l'assemblée qui consiste à changer les statuts. Le président les lit et notifie les changements apportés par rapport aux anciens. Le secrétaire prend momentanément la parole afin d'expliquer les modalités en cas de dissolution de l'association.

Au cours du vote à main levée, les statuts ont été approuvés à l'unanimité par l'assemblée.

Le président nomme M. Yoann Appel afin de lire le nouveau règlement intérieur.

Après lecture, le président propose le règlement au vote. Il est accepté à l'unanimité par l'assemblée. Enfin, le président propose à l'assemblée de s'exprimer sur tout sujet en rapport avec l'association si quelqu'un le désire.

M. Loïc Martinez parle à l'assemblée du projet Bactirain, qui demande des votes sur une plateforme Internet afin de participer à un concours.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 14h45. Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance et le Secrétaire de séance.

À Ivry-Sur-Seine, le 02/03/2017

Benjamin CORBELET, Président :

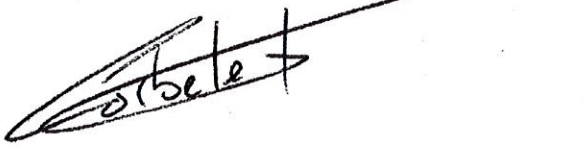
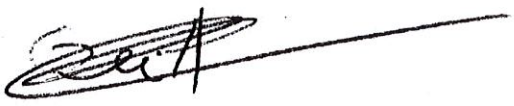
Guillaume ARAIGNON, Secrétaire :